



Administration
de Pilotage
de l'Atlantique

RÉPARTITEUR OCCASIONNEL / RÉPARTITRICE OCCASIONNELLE **Référence 2011-01**

L'Administration de pilotage de l'Atlantique a été créé en 1972 en vertu de la *Loi sur le pilotage*. Son mandat est d'établir, d'exploiter, d'entretenir et d'administrer, pour la sécurité de la navigation, un service de pilotage efficace dans les eaux désignées de la région de l'Atlantique. Elle est actuellement à la recherche d'un **Répartiteur occasionnel** ou d'une **Répartitrice occasionnelle** qui se joindrait à son équipe de Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Le candidat doit posséder d'excellentes aptitudes pour l'organisation et la communication orale, et être capable d'analyser, d'établir les priorités et de planifier dans un environnement informatisé très dynamique. Il doit être disposé à travailler par quarts et être disponible sur préavis très court.

Si ce poste stimulant vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante, en prenant soin d'indiquer le Numéro de référence 2011-01.

Elizabeth Stewart, CHRP
Administratrice en ressources humaines
Administration de pilotage de l'Atlantique
Tour Cogswell, bureau 910
2000, rue Barrington
Halifax NS B3J 3K1
Télécopieur : 902-426-4004

Courriel : estewart@atlanticpilotage.com

L'Administration de pilotage de l'Atlantique tient à remercier toutes les personnes qui postuleront; nous ne communiquerons toutefois qu'avec celles qui seront choisies pour une entrevue. Prière de ne pas téléphoner. Toutes les réponses seront traitées de manière strictement confidentielle. L'Administration de pilotage de l'Atlantique est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.